

■ **FORT-MAHON PLAGE**

EVEILS : une nouvelle équipe pour se sortir de la galère

Pourtant à quelques semaines d'investir enfin les locaux du nouveau centre nautique fort-mahonnais, jamais l'association EVEILS ne s'est trouvée dans une si mauvaise passe. Il faut se réinventer... Et vite.

Creux de vague. On a connu des assemblées générales de l'association EVEILS plus heureuses. Samedi après-midi, l'heure n'était pas vraiment à l'euphorie, il faut dire que ces dernières semaines ont été très compliquées pour l'association. En effet, depuis une trentaine d'années, l'association était en charge à la fois des activités nautiques à la base nautiques ainsi que de l'organisation des clubs de plage et des centres de loisirs. Mais depuis 2012, l'association va de galère et galère. Au printemps 2012, les locaux de la base nautique sont dévastés par un incendie. S'en suit une longue bataille d'experts, puis de fastidieuses études et plans de financement pour la reconstruction de nouveaux locaux. Depuis six ans donc, l'association a trouvé refuge dans des containers et structures démontables sur son site « historique », ce qui a le mérite de maintenir les activités, mais dans des conditions pour le moins spartiates. Alors que le chantier du futur centre nautique avance bon train, on en évoque d'ailleurs une ouver-



Eric Lermercier, Mathilde Bourgois, Fabrice Martinez, Quentin Buquet, Emile Goupil, Yvan Jacquemin, Eric Balleydier, Alain Baillet, maire, Gérard Tredez

ture en juin prochain, voici que l'association se voit dessaisie de l'organisation des centres loisirs.

Clap de fin sur l'organisation des centres de loisirs

En effet, depuis 2009 les communes ne disposent plus de la compétence des centres de loisirs, la loi imposant aux

intercommunalités - ou communautés d'agglomération - de s'en charger. Depuis lors, Fort-Mahon-Plage et l'EVEILS faisaient figure d'exception, puisque si les autres communes ont confié leurs centres à la communauté de communes, la ville avait obtenu que l'EVEILS en conserve l'organisation. Une « dérogation » qui avait cours jusqu'en ce début d'année, où l'intercommunalité

Ponthieu-Marquenterre et le sous-préfet ont souhaité « harmoniser » la situation. Quelques mois auparavant le sujet avait déjà affleuré, et suscité de vives inquiétudes dans les rangs de l'association (lire notre édition du 29 novembre 2017). Cette dernière réunion de bilans annuels samedi dernier entérinait l'affaire : depuis le 8 janvier dernier, ce sont les services inter-

→ Une nouvelle équipe

À l'issue de l'assemblée générale, On procéda aux scrutins de renouvellement d'une partie du bureau dont Dominique Deswarte, trésorier, et Eric Balleydier, « je veux bien rester au sein du bureau, mais je souhaite passer la main de la présidence ». Ce dernier ne cachant pas son amertume après les tractions difficiles avec l'intercommunalité. C'est finalement Émile Goupil, fort-mahonnais de 31 ans et adhérents à l'EVEILS depuis tout jeune. Il a été stagiaire lorsqu'il était enfant, puis animateur du club de plage, moniteur de voile et il est membre du comité d'administration depuis une dizaine d'années. À ses côtés, Yvan Jacquemin et Quentin Buquet, vice-présidents, Eric Balleydier et Eric Lemercier, secrétaires, Dominique Deswarte, trésorier. Mathilde Bourgois, Gelsomina Roux, Fabrice Martinez et Gérard Tredez sont membres.

communaux qui gèrent directement les centres de loisirs et le périscolaire à Fort-Mahon-Plage, se dispensant ainsi des moyens humains et matériels de l'EVEILS. Au-delà d'une tradition très ancrée sur la commune, c'est aussi un gros déséquilibre financier pour l'association qui se voit aussi en charge des trois salariés des centres loisirs, en plus d'une secrétaire, d'un moniteur de voile et d'un agent d'entretien. Soit six emplois permanents en tout...

Eviter les licenciements... et les primes qui vont avec

Parmi les salariés aujourd'hui sans plus vocation au sein de l'EVEILS, l'un d'entre eux est en cours de négociation avec la com de com, la deuxième pourrait être maintenue au sein de l'EVEILS, tandis que le troisième semble souhaiter un licenciement économique. Une situation que l'association, présidée par Eric Balleydier, souhaite à tout prix éviter : « en raison de l'ancienneté de ce salarié, verser les indemnités mettrait à mal les finances de l'association et sa même pérennité. Je pense qu'avec de nouvelles orientations d'activités, on doit pouvoir maintenir le poste ».

49 000 euros de trou en 2017

Car l'EVEILS va devoir se remettre très sérieusement en question pour espérer « être encore en vie pour intégrer la future base nautique » selon les mots du président. Devant la fonte drastique des fonds

publics qui restent la première rente de l'association (moins 30 000 euros en trois ans), et les conditions météorologiques exécrables de la saison estivale qui ont fini de littéralement planter le chiffre d'affaires issu des activités nautiques, l'association assume un déficit sur l'exercice 2017 de l'ordre de 49 000 euros. Même si l'association dispose d'une trésorerie et de ressources permettant d'éponger ce gros trou, le commissariat aux comptes a toutefois brandi « la mise en alerte pour la pérennité de l'activité de l'association ». D'autant que les balades en bateau-moteur qui représentaient plus de 30 % du chiffre d'affaires des activités nautiques sont abandonnées pour la saison prochaine ; en raison d'une réglementation devenue trop contraignante et onéreuse à mettre en place.

Des pistes pour se réinventer...

Autant dire que l'équation ainsi posée se corse, et qu'il va falloir faire preuve d'imagination pour sauver les meubles. Le bureau a déjà commencé à phosphorer sur le sujet, et un dépoussiérage des statuts de l'association va permettre d'accueillir un plus large public et une gamme d'activités nouvelles en s'ouvrant sur toutes les formes de randonnées, à la pratique du canoë-kayak sur l'Authie, à une activité pêche... Et en maintenant bien entendu ses activités voile et école de voile, paddle, longe-côte... habituelles.

JR.

■ **FORT-MAHON-PLAGE**

Des créatifs très divisés

Divorce. Depuis quasiment un an jour pour jour, les bénévoles créatifs de la commune sont divisés. L'association « historique » baptisée « Loisirs créatifs » réunissait depuis de nombreuses années une quarantaine de membres pour des ateliers d'activités manuelles et créatives. Un exercice de plus en plus populaire, et qui fonctionnait bien sur Fort-Mahon Plage d'autant qu'enfin depuis ces deux dernières années l'association disposait d'un local à part entière... bref, tout allait bien. Tout semblait du moins aller pour le mieux, jusqu'au coup de tonnerre dans un ciel serein en fin d'assemblée générale 2017 où clairement à l'heure des élections du comité directeur les choses ont viré à la discorde, poussant même Claudine Warte, présidente, à interrompre la réunion pour éviter qu'on en vienne au pugilat.

Coup de chaud

En prélude de cette assemblée générale 2018, Alain Baillet, maire, qui avait l'année dernière quitté la réunion avant qu'elle ne dégénère revenait avec regret sur



Alain Baillet avec Dany Méhinovic et Maryse Pagés

ce fâcheux épisode qui a fini de diviser totalement le groupe. En effet, monsieur le maire regrettait cette situation où désormais la ville dispose de deux clubs à la vocation similaire. Au côté de Dany Méhinovic, vice-présidente de « Loisirs créatifs » et élue au conseil municipal, Alain Baillet rappelait qu'il avait reçu des membres de la seconde association, « Les petites mains », à sa création : « Celles-ci m'ont tout d'abord confirmé qu'elles ne demandaient ni local ni subvention... Sauf que maintenant, elles demandent une salle pour se réunir mais nous leur avons dit que nous ne dis-

posions pas de local pour le moment. Il est bien dommage que des querelles divisent un club mais nous ne pouvons installer deux clubs concurrents dans un même local avec une réserve de matériel qui serait commune ».

Malgré tout le club poursuit son œuvre

En l'absence de la présidente, souffrante, Dany Méhinovic déclarait : « Cette année a été chaotique, il est vrai, mais je tiens à souligner que nous n'avons exclu personne contrairement aux dires de certains ». Et cette dernière

de rassurer « le club fonctionne très bien, et nous avons conservé nos activités dans une bonne ambiance retrouvée avec quelques anciennes qui sont revenues ». Le club participe notamment à la vie municipale par le biais de silhouettes décoratives implantées en ville lors du festival de l'Oiseau ou pendant les fêtes de fin d'année, ainsi qu'au corso fleuri, aux festivités d'Halloween ou encore avec quelques cartes de vœux distribuées dans les colis distribués aux aînés pour Noël.

Le bilan financier fait état d'un solde positif de 780 euros. À l'issue du renouvellement du tiers sortant, le comité directeur est composé de Claudine Warte, présidente, Dany Méhinovic, vice-présidente, Monique Coureur, trésorière, et Maryse Pagés, secrétaire.

■ Réunion chaque jeudi 14h30-18h, foyer communal. Et en plus chaque lundi en juillet et août à l'office de tourisme de 14h à 17h. Rens. : 03 22 23 44 51 ou 06 27 79 82 33.

Pour vos communications dans les secteurs de Rue, Crécy-en-Ponthieu ou Nouvion, contactez : johann.rauch@publihebdo.fr